
Maîtriser l'environnement de l'association

FICHE PEDAGOGIQUE
&
SYNOPSIS DETAILLE

A DESTINATION DES EQUIPES PEDAGOGIQUES DE LIGUES



MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Module n°2 du thème n°1

Thème	Connaissance de l'association
Objectifs du module	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement extérieur de l'association sous toutes ses dimensions ; • Identifier les acteurs partenaires de l'association et leur rôle ; • Connaître les circuits de décisions et les personnes ressources ; • Comprendre la nouvelle organisation territoriale fédérale.
Niveau du module	Niveau 2
Prérequis des participants	Niveau : 1 Module : (Re)Découvrir le cadre associatif du football
Préconisation du nombre de stagiaires	8 minimum – 15 maximum
Profil du ou des formateurs	Formateur ayant un à trois ans d'expérience en tant que dirigeant associatif. Le formateur peut également être un élu ou un salarié impliqué dans la gestion de son association.
Public concerné	Dirigeants et salariés de ligues, districts et clubs
Programme du module	<p>Séquence 1 : Bien démarrer</p> <p>Séquence 2 : Identifier et appréhender les parties prenantes de l'association</p> <p>Séquence 3 : Interagir avec les acteurs essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Les acteurs ayant une influence règlementaire B. Les acteurs ayant une influence politique C. Les relations basées sur les valeurs D. L'influence financière <p>Séquence 4 : Comprendre la réforme territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Au niveau de l'Etat B. Au niveau fédéral <p>Séquence 5 : Revenir sur les points essentiels du module et conclure le module</p>
Durée du module	4 h : <ul style="list-style-type: none"> - Séquences 1 & 2 : 1 h 20 - Pause : 15 min - Séquences 3, 4 & 5 : 2 h 25
Délivrance d'une attestation	Oui



Les objectifs visés

Après avoir suivi le module 1 qui portait sur le cadre associatif lié au football et les acteurs « internes » d'un club, l'idée de ce module est d'aborder et d'approfondir les relations qui existent entre un club, un district ou une ligue et l'ensemble des parties prenantes du football français.

En effet, une association qui souhaite se développer doit tenir compte de l'environnement dans lequel elle évolue et savoir à quel interlocuteur s'adresser en fonction de sa situation et de ses besoins. C'est même d'autant plus nécessaire que la réforme territoriale menée par l'Etat doit entrer en vigueur au cours de l'année.

L'objectif est donc de permettre aux dirigeants du milieu associatif de savoir identifier les acteurs partenaires de leur association, leur rôle et de connaître les circuits de décisions.



Le contenu

Séquence 1 : Bien démarrer

Objectif(s) : rendre original le tour de présentation de manière à impliquer tout le monde et identifier dès le début du module les attentes. – Introduire le module

1. (15 min) Ce module étant court (4 h), 15 minutes sont dédiées à la présentation du module et des participants :
 - Objectifs du module
 - Présentation des participants
 - Attentes des participants.

Rappels sur l'environnement et le fonctionnement interne de l'association sportive (cf. Thème 1 – Module 1).

Séquence 2 : Identifier et appréhender les parties prenantes de l'association

Objectif(s) : Cette première séquence a pour but de présenter aux participants les parties prenantes qui gravitent autour d'une association en lien avec le football (club en particulier) et de leur donner des clés d'identification et de classement de celles-ci, qui leur serviront dans la mise en œuvre du projet de l'association.

2.
(1 h) Cette séquence permet au stagiaire d'apprendre à définir une partie prenante à la vie de l'association sportive et d'avoir une vision globale de l'environnement externe à l'association.

Sont présentées différentes cartographies des acteurs qui gravitent autour du football.

Une approche est transmise afin de répertorier les parties prenantes et de les classer selon leurs attentes, leurs intérêts à collaborer avec l'association et les types d'influence qu'ils peuvent avoir sur cette dernière.

La séquence se termine par la présentation de 4 grands types d'influences que peuvent exercer les différentes parties évoquées précédemment.

Séquence 3 : Interagir avec les acteurs essentiels

Objectif(s) : présenter dans le détail les parties prenantes ayant l'influence la plus importante sur la vie et les projets de l'association sportive et expliquer ce qu'elles peuvent apporter à celle-ci ; permettre aux participants de savoir vers quelle partie se tourner en fonction de leur(s) besoin(s).

Il s'agit ici pour le formateur d'entrer dans le détail de chacun des quatre types d'influence que peuvent avoir les parties prenantes identifiées dans la séquence 2.

3.
(1 h 25)

A. Les acteurs ayant une influence réglementaire (20 min)

Sont détaillés ici les acteurs tels que l'Etat, le Ministère des sports (et ses services déconcentrés), ainsi que la structuration du football du niveau international au club amateur.

Il sera expliqué dans cette séquence en quoi ces différentes parties prenantes exercent une influence réglementaire sur l'association sportive.

B. Les acteurs ayant une influence politique (20 min)

Précision : on parle dans cette sous-séquence de « politique » pour désigner les structures de l'Etat et de ses services déconcentrés qui ont des relations d'échanges avec les associations sportives.

La séquence fait un focus sur les différentes structures politiques ayant une influence sur la vie de l'association qui a nécessairement des relations avec celle-ci. Seront notamment abordés :

- Les collectivités territoriales
- Les DRJSCS et DDCS
- Le Mouvement olympique et ses structures déconcentrées

Pause
(15 min)

C. Les relations basées sur les valeurs (15 min)

La notion de valeur entre en jeu dans la plupart des relations qu'une association peut avoir avec ses partenaires (politiques, privés, associatifs). Pourtant, certaines parties prenantes fondent des valeurs la base de la collaboration avec l'association sportive.

Cette séquence présente les acteurs essentiels ayant des relations d'échange avec l'association basées sur les valeurs, telles que la Ligue de Football Amateur (LFA), le Fondaction du Football, ou des projets comme le « Foot à l'école ».

D. L'influence financière (30 min)

C'est probablement l'influence la plus impactante sur la vie et les projets d'une association sportive.

Sans entrer dans le détail concret des possibilités de financement qui s'offrent à l'association, cette partie balaye les structures qui peuvent permettre à l'association sportive d'obtenir des financements et de faire vivre ses projets.

Les grandes structures abordées sont :

- Les collectivités territoriales
 - Le CDNS
 - Les partenaires privés
-

Séquence 4 : Comprendre la réforme territoriale

Objectif(s) : Maîtriser la réforme territoriale et ses éventuels impacts par rapport à chaque échelon de l'organisation fédérale du football français.

A. Au niveau de l'Etat (25 min)

Il s'agit ici de faire un bilan synthétique de la réforme territoriale de l'Etat entamé au début du dernier mandat présidentiel de 2012, pour en faire un état des lieux en 2016.

4.
(45 min)

Au cours de cette première partie sera rapidement abordé le processus législatif ayant abouti à cette réforme, ses objectifs et les conséquences de celles-ci sur l'organisation territoriale et administrative française.

B. Au niveau fédéral (20 min)

Il s'agit ici de présenter les grandes lignes de la réforme territoriale fédérale, découlant de celle de l'Etat et imposée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La réorganisation des Ligues et des Districts (fusion) selon le calendrier arrêté est présentée.

Enfin, un focus est fait sur la réforme des compétitions nationales telle que votée lors de l'Assemblée fédérale de mai 2016 et applicable à compter de la saison 2017/2018.

Séquence 5 : Revenir sur les points essentiels du module et conclure le module

Objectif(s) : réactiver les connaissances, mobiliser et responsabiliser les participants et répondre à d'éventuelles questions.

5.
(15 min)

Cette dernière séquence reprend les points essentiels du module, revient sur les attentes des participants formulées au début de la formation et offre aux stagiaires la possibilité d'identifier des projets pour leur association qu'ils pourraient mettre en œuvre en s'appuyant sur les contenus abordés.

Elle oriente également les stagiaires vers le thème 2 du PFD qui aborde en détail la gestion de club et la gestion de projet.

Les attestations de formation seront ensuite remises.
